

Réponse du cabinet de Vincent PEILLON au SNUipp-FSU Aquitaine

Le SNUipp-FSU Aquitaine vient de recevoir une réponse (cf ci-après) du cabinet du ministre de l'Éducation indiquant entre autres, que le recteur « *examinera [notre demande] avec la plus grande attention afin d'envisager,, toutes les solutions possibles* ». Nous interpellons donc ce dernier dans les prochains jours.

Jeudi 9 août 2012 (11:05 AM)

Réponse à votre courriel du 11 juillet 2012

**A Monsieur Renaud BOUSQUET
SNUipp-FSU Aquitaine**

Cher Monsieur,

Par courriel du 11 juillet dernier, vous avez appelé l'attention de Monsieur Vincent PEILLON, Ministre de l'éducation nationale, sur l'arrivée à terme des contrats d'emploi de vie scolaire (EVS) dans l'académie de Bordeaux.

Le Ministre qui a pris connaissance de votre courriel m'a chargé personnellement de vous répondre.

Bien conscient de vos difficultés et de votre inquiétude, le Ministre m'a chargé de transmettre votre courriel à Monsieur le Recteur de Bordeaux, Chancelier des Universités, qui l'examinera avec la plus grande attention afin d'envisager, avec vous, toutes les solutions possibles.

Au-delà, je tiens à vous apporter les informations suivantes sur la politique mise en œuvre par le gouvernement pour apporter une aide administrative dans les écoles et les établissements scolaires.

A son arrivée, le Ministre a effectivement pu constater que le précédent gouvernement n'avait pas assuré le financement des renouvellements de contrats uniques d'insertion, mettant en difficulté les écoles et établissement scolaires qui disposent d'une assistance à la direction et poussant ainsi brutalement au chômage les personnels concernés.

Pour enrayer au plus vite la dégradation du climat dans nos écoles et redonner confiance à des personnels parfois désabusés, le gouvernement a décidé de mobiliser des moyens nouveaux dès la prochaine rentrée.

12000 contrats uniques d'insertion dédiés à l'assistance administrative aux directeurs d'école et à la vie scolaire dans les collèges et lycées viendront compléter le dispositif pour l'accompagnement des élèves handicapés.

L'effort sera poursuivi et accru tout au long du quinquennat, mais il devra également s'accompagner d'une amélioration de la formation de ces personnels, comme d'une résorption de leur précarité. Dans le même temps, sera donc engagée une réflexion sur la professionnalisation de l'aide humaine en milieu scolaire.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le chef de cabinet du Ministre de l'éducation nationale.